



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 05 MARS 2024, EN VISIO CONFÉRENCE

Étaient présents : FORGUES, Marc MANCUSO, Emmanuelle
KEARNEY, Patrick PLEAU, Benoit
LEFEBVRE, Johanne TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée.

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 05 mars 2024, est lu par Johanne Lefebvre. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 16 janvier 2024.

Les administrateurs demandent de reporter ce point à la prochaine assemblée du CA, n'ayant pas pu prendre connaissance du projet soumis, le délai étant trop court.

4. Gestion administrative

4.1. Comité Levée de fonds 2024 - suivi

Gaston présente les résultats de la Campagne de levée de fonds à ce jour.

Le total des sommes reçues est de 33 660,00 \$ auquel s'ajoute un montant de 9 250,00 \$ de dons confirmés mais non reçus, pour un grand total de 42 910,00 \$. On considérant les dépenses accumulées de 1 091,94 \$, le résultat net de la campagne au 5 mars 2024 est de 41 736,61 \$. Nous en sommes donc à 29,3 % de notre objectif de 115 000,00 \$.

Demain le comité Levée de fonds tiendra une rencontre où sera considérée la relance du publipostage. Sandrine et Johanne se rendront, le 19 mars prochain, rencontrer Jean-François Hamel, qui devrait nous remettre les dons reçus de la part des gérants et employés de ses concessions et de certains donateurs qu'il sollicite personnellement. Nous en profiterons pour remettre le cadeau reconnaissance aux employés, mais soufflé au sirup d'érable, ainsi qu'une mignonne pièce de l'Atelier Chaudron pour Jean-François. Avec la campagne en manque de vitesse, nous devons rechercher de nouveaux partenaires et commanditaires. Aussi puisque Monsieur Bélanger de la Caisse Desjardins TDB avait déjà annoncé qu'il s'engageait pour une présidence de 2 ans, nous devons également trouver, dès cette année, une nouvelle personne pour agir à ce titre pour la campagne 2025.

4.2. Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance.

La rédaction de la Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance est en cours de production par Sandrine. Elle souhaite pouvoir nous la proposer au prochain CA.

4.3. Programme de prévention de délinquance par les sports, les arts et la culture.

Ce projet a été présenté conjointement au Ministère de la Sécurité publique par le Centre Regain de vie et par l'école de Judo de Patrick Kearney. Comme c'est Patrick qui s'est chargé de faire l'envoi au ministère, c'est également lui qui recevra la réponse annoncée pour le mois de mars. Pour le moment, il n'a pas reçu de nouvelle de la part du ministère.

4.4. Suivi Ministère de la Famille (MFA)

Puisque les services du Centre Regain de vie ont évolué depuis sa fondation, alors qu'il s'adressait aux familles monoparentales, vers plutôt des services offerts à une clientèle diversifiée dans le créneau du support aux clientèles en situation de précarité socioéconomique, le MFA a indiqué vouloir vérifier auprès du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), si le Centre pouvait plutôt être subventionné par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Sandrine a fait

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 05 MARS 2024

des recherches en ce sens, et il semble que ce soit impossible. Le MFA a également confirmé le refus du MSSS à cet effet. Donc le MFA accepte de continuer à nous subventionner, mais nous demande une résolution à l'effet que nous nous engageons à produire un plan d'action, d'ici le 31 mars, afin que nos services s'orientent de façon plus prononcée vers des activités « familles ». Également le MFA demande de modifier nos lettres patentes et d'uniformiser les services apparaissant sur notre site WEB et dans nos règlements afin qu'elles reflètent mieux, l'orientation « famille », que nous devons poursuivre. Emmanuelle explique qu'elle a fait un relevé des activités familles qui sont déjà tenues dans la MRC.

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le « *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (OCF) - Volet 1: Aide financière au soutien à la mission globale des OCF et de regroupements nationaux d'OCF* », qui vise à:

- assurer la mise sur pied d'initiatives favorisant l'épanouissement des familles et le développement des enfants;
- pérenniser les activités déjà offertes, accroître les services et favoriser leur accès aux familles;
- apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et des communautés;
- favoriser l'émergence de solutions collectives et novatrices;
- améliorer la qualité du tissu social et des réseaux de solidarité auprès des famille.

ATTENDU QUE Centre Regain de vie reçoit une subvention dans le cadre du Programme et a signé à cet effet une convention d'aide financière 2021-2024 avec le Ministère.

ATTENDU QUE Centre Regain de vie a déposé au Ministère sa reddition de compte 2022-2023 dans le cadre du Programme et qu'après analyse par le Ministère, celle-ci présente des éléments de non-conformité au regard des Normes du Programme.

Il est PROPOSÉ par Marc Forgues, Secrétaire

APPUYÉ par Gaston Tremblay, Trésorier

Il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'administration de transmettre d'ici le 31 mars 2024 un plan d'action ayant pour objectif d'amener à terme Centre Regain de vie à une conformité aux normes du Programme.

4.5. Reconnaissance bénévoles

Pour remercier nos bénévoles de leur implication soutenue, ils ont été invités le 5 avril prochain à partager un dîner dans une cabane à sucre de la région. De petits cadeaux leur seront également offerts.

Sandrine a également soumis la candidature de Jean-Marc Laroche, bénévole chez nous depuis une dizaine d'années, à titre de bénévole d'exception dans le cadre d'une soirée organisée par la Ville de Sainte-Thérèse pour souligner la Semaine de l'action bénévole. Sandrine nous fera parvenir une

invitation de sorte qu'un membre du CA puisse l'accompagner.

4.6. Renouvellement des assurances

Puisque nous avons été abandonnés par notre ancien assureur Invesa, Sandrine a dû faire beaucoup de recherche pour trouver un nouvel assureur, car très peu accepte de couvrir les organismes qui exploitent une halte-garderie. De plus notre récente réclamation en raison du dégât d'eau n'aide pas cette démarche.

Finalement, elle a trouvé la compagnie Co-operators, qui est un assureur direct sans courtier, qui a accepté l'entière responsabilité de notre demande. Malheureusement ce nouveau contrat nous coûtera pas mal plus cher que le dernier, soit une prime annuelle de 7 795 \$ au lieu de près de 4 000 \$, incluant l'assurance des administrateurs, que ça nous coûtait avec Invesa. Cette nouvelle prime couvre nos assurances biens, responsabilité civile et assurance des administrateurs, ainsi qu'une petite couverture en cybersécurité. Avec le temps, si notre dossier est plus favorable, nous pourrions retourner sur le marché.

4.7. Suivi partenariat avec le Village des valeurs

Comme le contrat n'était qu'en anglais et que la terminologie était très spécialisée, nous avons rencontré un avocat qui fait du droit commercial à l'initiative de Marc Forques. Celui-ci n'acceptait pas que le contrat soit uniquement en anglais et nous a fortement suggéré d'en obtenir une copie en français. De plus en cas d'arbitrage en cas de mésentente entre Village et le Centre, l'arbitrage devait se tenir en Ontario, selon les règles de la Common Law.

Sandrine a finalement obtenu de Village, qu'il lui remette une version en français et en cas de mésentente nous serons régis par le Code civil du Québec.

À compter du mois de mai prochain, la succursale de Rosemère commencera à accepter des dons, ce qui devrait nous permettre de recevoir du financement dès cet été.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Nous avons eu un rattrapage sur le nombre mensuel de cartes de membres émises. Il semble que ça se soit stabilisé ces derniers mois. Pour ce qui est de la fréquentation à la halte-garderie, nous sommes en baisse, ceci affecte aussi le nombre de repas offerts aux enfants. Nous allons relancer notre offre afin de combler les places offertes. Concernant les cuisines collectives, c'est également en baisse tout comme pour la distribution alimentaire. Alors qu'en septembre, octobre et novembre, nous manquions de nourriture à distribuer, à l'heure actuelle, nous avons des surplus. Ces tendances sont observées également chez les autres organismes des alentours qui donne de l'aide alimentaire ou qui offre une

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 05 MARS 2024

halte-garderie. Du côté du nombre de participants en relation d'aide, on a une augmentation qui se maintient depuis quelques mois. Considérant la demande du MFA, il serait pertinent de catégoriser ce qui peut constituer une relation d'aide « famille » et d'en faire un décompte précis.

5.2. Achat de viandes pour la distribution alimentaire / titres de transports

Nous avons prévu un budget de 2 800 \$ pour l'achat de viandes. Or, comme expliqué précédemment, la demande d'aide alimentaire a diminué de façon significative et le besoin en viande se retrouve au bas de nos priorités.

Par contre, le besoin en titres de transport est bien criant. Les organismes en sécurité alimentaire/tables sur la pauvreté ont pu obtenir du CISSS par le biais du PAGIEPS une petite enveloppe pour l'achat de titres de transport qui manquaient aux organismes. Ainsi avec un budget d'aussi peu que 1 300 \$, soit 25 % du coût réel, le Centre pourra se procurer 600 titres de transport EXO aller-retour à offrir aux familles, 50 coupons de taxi et 50 cartes d'achat d'essence. Ce budget est retiré du 2 800 \$ qui était réservé pour l'achat de viandes.

5.3. Don de la Caisse Desjardins pour la Halte-Garderie.

Lors de notre conférence de presse marquant l'ouverture de la campagne de levée de Fonds, Monsieur Bélanger président d'honneur et directeur général de Caisse Desjardins TDB, a demandé de lui remettre la liste des jeux et jouets éducatifs qui manquaient à la Halte-Garderie. On lui a donc soumis une facture de 1 310 \$ qui nous a déjà été remboursée. Ces outils sont déjà disponibles pour les enfants qui fréquentent la Halte-Garderie.

5.4. Suivi budgétaire au 31 janvier 2024

Gaston présente le suivi budgétaire.

En date des mois de janvier et février, notre solde bancaire était respectivement de 175 071,39 \$ et de 160 226,40 \$. Il était en date d'aujourd'hui de 165 104,05 \$.

Les revenus du mois de janvier ont totalisé 19 061 \$. Les dépenses pour cette même période ont été de 31 882 \$ pour un déficit de 12 762 \$. Donc au 31 janvier 2024, les revenus réels accumulés, étaient de 347 702 \$ et de 375 557 \$ pour les dépenses accumulées, ce qui conduit au terme des dix premiers mois de notre exercice financier à un déficit d'exploitation de 27 855 \$.

Ce qui ramène maintenant pour tout l'exercice financier à un déficit projeté de 1 319 \$, donc un écart positif de 110 401 \$ par rapport aux prévisions budgétaires, dû à un écart favorable des revenus projetés de 72 133 \$ et des dépenses projetées de 38 268 \$.

Les variantes des dépenses sur les prévisions sont les suivantes:

Le coût des assurances a été réparti sur 12 mois donc une dépense évitée $\pm$ 7 000 \$;
Le déneigement de la toiture nous a coûté 780\$ non planifié;
Un montant de 1 300\$ a été ajouté pour acheter des titres de transport pour les usagers;
Remboursement à recevoir de Microsoft (165\$) et crédit de Lauzon-Giroux : 840,75 \$;
Une dépense de 1 688 \$ a été ajoutée dans les activités pour le projet de la banque TD;
Aucun solde résiduel pour Habillons un enfant;
Les salaires et charges présentent un écart favorable total de 56 500 \$ dû aux mouvements de personnel importants (CSST, maladies, départs, etc.) et tiennent compte du retour progressif de Joël Marois;
Le Fonds de prévoyance a été ramené à 0\$, donc une réduction des dépenses de 2 000 \$;

Gaston explique les incertitudes du budget au niveau des revenus, à savoir si Centraide va nous verser le deuxième versement de 22 500 \$ et les résultats réels de la campagne de financement.
Au 31 janvier 2024, nous avons atteint 85% des revenus et 72% des dépenses budgétées .

6. Varia

Aucun élément au varia n'est ajouté.

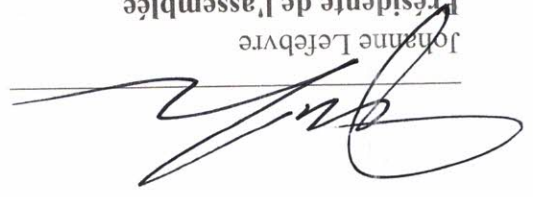
7. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 16 avril 2024 à 18h00.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h32.

Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Fongues
Secrétaire de l'assemblée

